



NAO NI 2021

PARLONS-EN

1. UNE NEGOCIATION DELOYALE

La direction de Natixis intégrée n'a pas répondu à l'intégralité des demandes documentaires et indicateurs pourtant nécessaires à la construction des revendications. Par exemple, les indicateurs sur la situation professionnelle des travailleurs handicapés non pas été transmis suite à notre demande. La direction aura-t-elle des choses à ne pas dévoiler sur ce sujet ? Une négociation tenue en même temps que le projet Homère (transfert de salariés vers BPCE IT, délocalisation vers Porto...) afin que toutes les forces syndicales soient débordées.

3. LA PRIME MONTEE DE TOUTE PIECE...POUR TROMPER

Le prétexte PCA a permis à la direction de Natixis de ne pas indemniser une importante partie des salariés qui n'avaient pas signé d'avenant télétravail.

Ces salariés ont donc mis leur logement personnel, leur électricité, leur connexion internet au service de l'entreprise pour travailler à distance et cela gratuitement. La non occupation des locaux, des restaurants d'entreprises sur les sites.

Un nombre important d'économies réalisés sur le dos des salariés.

Tout cela pour faire croire aux salariés en fin d'année qu'une prime de 450 € brut ou 350 € brut en fonction du salaire, viendrait les récompenser des bons services rendus dans l'intérêt des actionnaires qui eux percevront toujours autant de dividendes !

Nous ne contestons pas cette prime mais son FAIBLE montant qui est très loin des efforts et sacrifices que les salariés ont fait tout au long de l'année pour maintenir la qualité de service aux clients et atteindre les objectifs financiers de l'entreprise.

2. UN ACCORD QUI DECRETE LA FIN DES AUGMENTATIONS COLLECTIVES

La direction a aussitôt annoncé qu'elle ne donnera aucune augmentation collective. Une décision contestée par l'ensemble des organisations syndicales avant que certaines ne se ravissent lorsque le sujet de la prime est arrivé...

4. UN ACCORD SANS NECESSITE DE SIGNATURE

Lors de la présentation de l'accord, la direction a clairement précisé que l'accord resterait en l'état qu'il y ait signature ou non contrairement aux années précédentes où une revue à la baisse était faite lorsque aucune organisation syndicale ne signait...

Notre organisation a gardé sa ligne du début jusqu'à la fin sans tromper les salariés. Un accord vide n'a pas besoin de signature pour être rempli !

5. DES REVENDICATIONS CGT POUR LE POLE ASSURANCES

La direction Natixis a indiqué que certaines revendications devaient être traitées en "local" alors que nous n'avons plus de négociation NAO locale depuis 2019. La CGT BPCE APS a saisi immédiatement la direction de BPCE APS afin de demander l'ouverture de négociation. La direction a confirmé que cette négociation aura bien lieu au mois de mars sur le BLOC 1. Nos premières revendications sont ainsi déjà posées !

EN REFUSANT DE SIGNER
UN ACCORD VIDE

LA CGT MAINTIEN SES REVENDICATIONS
POUR LES SALARIES
DE NATIXIS ET SES FILIALES

POUR NOUS CONTACTER : CGT.BPCE.APS@GMAIL.COM / 06.11.86.74.53
NE RESTEZ PAS ISOLÉ-E REJOIGNEZ NOTRE COLLECTIF CGT

LES DIRECTIONS DE NATIXIS ET DE BPCE APS REFUSENT QUE LES SYNDICATS INFORMENT LES SALARIES PAR MAIL !!!!!